

l'Université Carleton, l'Université Simon Fraser, l'Université du Manitoba, l'Université St. Mary's, l'Université Trent, l'Université York, l'Université de Toronto et l'Université McMaster.

6
=====
Conformément à l'intention du gouvernement d'élargir le dialogue parmi les Canadiens sur les questions relatives au désarmement et au contrôle des armements, le Fonds pour le désarmement a également permis de fournir une aide financière pour l'organisation d'une réunion du Groupe consultatif sur le contrôle des armements et le désarmement en novembre 1984. Un groupe de cinquante et un Canadiens, comprenant des particuliers, des membres d'organisations non gouvernementales, d'associations pacifistes et d'universités, a rencontré l'Ambassadeur au désarmement et des représentants des ministères des Affaires extérieures et de la Défense nationale. Le Groupe consultatif a été créé en 1979 et il rencontre périodiquement des représentants du ministère des Affaires extérieures et d'autres ministères intéressés pour échanger des opinions sur des questions d'intérêt mutuel relatives aux politiques canadiennes de contrôle des armements et de désarmement.

Perspectives

Le gouvernement canadien s'est engagé à accroître les activités de recherche et d'information dans le domaine du désarmement et du contrôle des armements, et l'intérêt du public et des organismes canadiens va toujours en s'amplifiant. C'est pourquoi le Fonds pour le désarmement continuera d'occuper une place importante dans les efforts du gouvernement en vue d'encourager un dialogue éclairé sur ces questions, entre Canadiens comme au sein de la communauté internationale. Cet engagement a été réitéré par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, lorsqu'il déclarait le 9 novembre 1984, dans son discours devant le Groupe consultatif sur le contrôle des armements et le désarmement :

Le Canada avait la responsabilité d'apporter une contribution sérieuse aux mesures de contrôle des armements et du désarmement. Il avait ajouté que le gouvernement s'engageait à mettre en place un système capable de garantir la sécurité collective et il demandait à tous les Canadiens de participer à cet effort en apportant leur contribution pratique et personnelle à ce processus d'une importance capitale.

